



## Il n'y a pas de nuit sans jour

Le droit de travailler est une loi promulguée par le Créateur, Dieu. Après l'exclusion d'Adam et Eve du jardin d'Eden, suite à leur désobéissance, Yahvé Dieu dit : *A la sueur de ton visage, tu mangeras ton pain jusqu'à ce que tu retournes à la terre d'où tu as été tiré...* Gn 3, 19

Dès lors, l'humanité est appelée à travailler pour gagner son pain quotidien. Alors, vivre dans l'oisiveté est un peu synonyme de vivre sans vie. L'apôtre Paul n'a montré que peu de patience envers ceux qui ne voulaient pas travailler. 2Th 3, 6-15

**La période de 2011 à 2019 m'a semblé un hiver dur,** oubliant qu'un jour l'automne va arriver et ensuite le printemps avec sa nouvelle vie.

Dans mon pays natal, le Burkina, le droit de travailler est naturel. On n'a pas à monter tout un dossier et à engager des démarches administratives pour l'obtenir.

Arrivé en France en 2011 avec un visa de long séjour, et ensuite un titre de séjour renouvelable chaque année, c'est au bout de trois ans de présence continue sur le territoire français que j'ai commencé par solliciter un titre de séjour. A mon troisième renouvellement, j'ai monté un dossier pour un titre de séjour qui me donnerait le droit de travailler ; une première fois, une deuxième fois, une troisième fois, toujours refusé, pour la raison que je n'ai



pas de bulletin de salaire. Ils oublient que si on n'a pas le droit de travailler, on ne peut pas non plus avoir une fiche de paye. Quel paradoxe ! Mais cela, l'administration ne veut pas l'entendre ni le comprendre.

**C'est enfin à ma huitième démarche,** soutenu par le maire de La-Houssaye, que j'ai pu obtenir cette perle rare, le titre de séjour qui donne droit de

travailler en France, d'accéder à un travail salarié.

Le jour où je reçois le récépissé où en bas de la page il est mentionné *a le droit de travailler,* c'est comme l'automne qui s'ouvre dans ma vie, c'est le temps d'espérance, mais sûr que le printemps va arriver un jour.

Un adage dit ***aide-toi et le ciel t'aidera.*** C'est alors que j'ai commencé à me renseigner, à parler avec les voisins, les amis, à m'inscrire dans des boîtes d'intérim.

**Le printemps arrive, les arbres des forêts bourgeonnent, les fleurs des champs fleurissent. Du sommeil ou même de la mort, on passe à la vie.**

Un jour, je reçois un coup de fil d'un voisin qui me donne le contact d'une entreprise dont la responsable cherche des ouvriers qu'elle ne trouve pas. Aussitôt, j'appelle pour prendre un rendez-vous. A l'issue de

ce rendez-vous, le contrat de travail est signé pour trois mois d'essai. **A la fin de ces trois mois, on me propose un CDI.** Je vivais dans la communauté de La-Hous-saye. Dans cette boîte, je suis resté trois ans.

Aujourd'hui, je suis au prieuré de Dieulefit. J'ai trouvé aussitôt en arrivant un emploi à la mairie de Dieulefit. Je travaille aux services techniques de la commune.

**Notre foi est comme un Wifi activé.** Elle est invisible mais a le pouvoir d'activer la faveur divine et de nous connecter à ce que nous désirons obtenir.

Dans mon parcours aussi, Dieu a mis sur mon chemin des intermédiaires, des personnes disponibles pour m'accompagner ; qu'ils en soient remerciés.

**La faveur de Dieu est disponible pour tout enfant de Dieu. Il faut cependant l'activer.** Dieu prend plaisir à encourager nos faibles commencements.

Travailler est un droit divin et humain, mais si on est étranger en France, cela ne va pas de soi, c'est un long parcours de combattant.

**De tout cela, ce que je retiens, c'est qu'il n'y a pas de nuit sans jour, tant qu'elle dure le soleil finira par se lever et le jour apparaîtra. Après la mort, c'est la vie qui triomphe.**

**Frère Thomas BOËNA**  
*Prieuré de Dieulefit (Drôme)*